



LETTRE MENSUELLE
de la section syndicale CFE-CGC
Groupe Gfi Informatique
www.fieci-cgc.org/cgcgfi
cgcgfi@free.fr / tél 06 83 09 41 92

La **CFE-CGC** innove :
elle est présente sur



le réseau social du
Groupe Gfi !

N° 186 - 27 Février 2015

Grâce à vous, nous sommes
plus forts pour
vous **défendre...**



**à tous les salariés de Gfi Informatique, Gfi IP et
Gfi Progiciels qui se sont mobilisés et ont voté
pour les listes CFE-CGC au 1^{er} tour (5 février 2015)
puis au 2nd tour (26 février 2015) des élections CE et
DP : nos élus sont désormais 100% à votre
service jusqu'en 2018 !**



Cela s'est passé en Février !

le 5, 14H: clôture du vote du 1^{er} tour des élections CE et DP pour les 6900 salariés de Gfi Informatique, Gfi IP et Gfi Progiciels; taux de participation : **35%** ; hormis les CE Gfi Informatique Sud-Ouest et Est (la **CFE-CGC** remporte un poste CE dans l'Est), les DP Bordeaux, Est et Grenoble, où le quorum a été atteint et les candidats élus, **un second tour a dû être organisé** pour tous les autres périmètres ; **le 1^{er} tour a permis d'établir la carte syndicale 2015-2018 de l'UES (NB :** seuls les syndicats ayant plus de 10% participent aux négociations):

CFE-CGC : 14,8%, CFTC : 14,5%,

CFDT : 23,9% ; SUD Groupe Gfi : 40,9%

CGT : 2%, AN-Citis : 3,4%, Alliance Sociale : 0,4%

le 11 : réunion plénière du CCE UES

- **intervention de Vincent Rouaix** pour une présentation (beaucoup trop rapide) du budget 2015 : pour la France 735M€ de CA (+ 7% par rapport au réalisé 2014), MO (hors restructuring : 52,8M€ (+10%) et une rentabilité de 7,2% (7,0% réalisée en 2014).

- **formation professionnelle** : la Direction prévoit **1,3J** de formation en moyenne par salarié en 2015 ! **Rien n'a changé depuis 10 ans : la formation reste le parent (très) pauvre de Gfi !**

le 12 : l'équipe **CFE-CGC** a réalisé une distribution massive de tracts « Elections » aux nombreux salariés des sites de Saint Ouen et Mozart (IDF).

du 16 au 19 : l'équipe **CFE-CGC** a rencontré les salariés de Reims, Metz, Nancy, Quéigny, Lyon, Montpellier et Nîmes.

le 20, 9H : ouverture du 2nd tour des élections CE et DP pour les 6900 salariés de Gfi Informatique, Gfi IP et Gfi Progiciels.

Le 25 : signature, notamment par la **CFE-CGC**, du protocole préélectoral pour les élections CE et DP dans **Gfi-BUS** (300 salariés ex Thales) ; dépôt des listes le **9 mars** et ouverture du scrutin électronique le **3 avril**.

Le 26, 14H : clôture du 2nd tour ; taux de participation : **37%** ; la **CFE-CGC** remporte 1 poste DP à **Toulouse**, 4 postes CE et 6 postes DP en **IDF**, 1 poste CE et 1 poste DP en **Rhône-Alpes**, 2 postes CE et 2 postes DP dans **Gfi IP**, 5 postes CE et 6 postes DP dans **Gfi Progiciels** ; la progression globale de la **CFE-CGC** par rapport à 2011, est à saluer !

Prévisions pour Mars :

le 4 : face aux nombreuses plaintes remontées par les salariés de Saint Ouen sur la ventilation défectueuse des locaux, le CHSCT de Gfi Progiciels a provoqué une réunion avec la Direction et le responsable de la maintenance du bâtiment pour un état des lieux.... à suivre

le 11 : négociation du **protocole préélectoral de Gfi BT** (ex Gfi Bus et ex Thales : 50 salariés) pour la mise en place d'une délégation unique (CE + DP)

le 12 : 1ère réunion de négociation dans le cadre des **NAO (Négociations Annuelles Obligatoires)** : salaires, temps de travail, participation, intéressement , valeur des IK et du TKR, dotation au budget des œuvres sociales des CE...

jusqu'au 24 : les **9 CE** nouvellement élus dans l'UES, tiendront leur **1^{ère} réunion** pour constituer leurs bureaux respectifs (Secrétaire/Trésorier) et leurs représentants au CCE UES

le 25 : réunion plénière du CCE UES pour constituer le bureau (Secrétaire/ Trésorier), et désigner les membres des commissions : commission économique, formation, égalité professionnelle, et les représentants du CCE au Conseil d'administration de Gfi Informatique.

NB :

Pour rester informés sur les événements survenant dans Gfi , consultez régulièrement :

- notre site **WEB CFE-CGC** externe : www.fieci-cgc.org/cgcgfi,
- **TWITTER** : [@cgcgfi](https://twitter.com/cgcgfi)
- **YAMMER** (réseau interne Gfi): **groupe « Syndicat CFE-CGC ».**

L'actualité sociale nationale vue par la **CFE-CGC** :
Le **MAG 360**
[cliquez ici !](#)

A l'heure où les salariés de l'UES Gfi Informatique, viennent d'élire leurs représentants, saviez-vous qu'au niveau national, le gouvernement et le patronat, dans le cadre du projet de réforme du « dialogue social » ont lancé une offensive qui pourrait, à terme, réduire considérablement leurs missions ?

Communiqué de presse de la Confédération syndicale CFE-CGC du 25 février 2015.

Plaidoyer pour un dialogue social plus efficient et de proximité

« La CFE-CGC se bat depuis des mois pour que les salariés continuent demain d'avoir accès à des représentants qui puissent défendre leurs intérêts au plus près du terrain.

Ainsi le CHSCT est la seule instance qui permet de mettre en place une politique de prévention de santé au travail au plus près des salariés. C'est une instance qui garantit que le capital humain que représentent les salariés de l'entreprise soit valorisé au même titre que les autres actifs de l'entreprise. L'objectif avec le **maintien des CHSCT** est d'être sur une logique préventive et non curative. Comment **éviter que la santé des salariés soit détériorée sur le lieu de travail** avec parfois des solutions simples et rapides à mettre en œuvre. Comment **faire de la qualité de vie au travail une réalité** pour davantage de salariés, y compris les techniciens, agents de maîtrise, cadres et ingénieurs comme nos collègues des fonctions publiques. Tel est le défi que relèvent les représentants de la **CFE-CGC** dans les CHSCT. Car des salariés plus heureux sur le lieu de travail sont aussi plus productifs pour l'entreprise ou l'administration.

C'est pour cela que la CFE-CGC se bat depuis des mois pour conserver les prérogatives des CHSCT !

De même, nous nous battons pour qu'un **projet qui a des conséquences en matière d'emploi ou de conditions de travail fasse l'objet d'une double consultation du siège et de l'établissement concerné**. L'objectif là encore est de défendre les salariés au plus près de leur lieu de travail. Il s'agit pour nous d'éviter la mise en place d'un dialogue social à deux vitesses, avec un dialogue social de qualité dans les sièges des entreprises et un sous-dialogue social dans les établissements ! Pour la **CFE-CGC** il n'y a pas deux catégories de salariés : quel que soit leur lieu de travail, les salariés doivent avoir les mêmes droits et nous en sommes les garants.

Pour garantir un dialogue social efficient, il faut avoir des représentants connectés au terrain, formés, connus et reconnus.

Cela passe par le maintien des moyens actuels en terme d'heures de délégations, de formation, mais aussi l'accès à de nouvelles technologies pour pouvoir communiquer plus facilement avec tous les salariés de l'entreprise. Il s'agit aussi pour attirer des talents dans le syndicalisme de **faciliter l'accès au parcours syndical et de le valoriser**. Une garantie salariale moyenne le temps du mandat n'est pas suffisante, c'est le minimum syndical, mais ce n'est pas ce qui nous permettra d'attirer les meilleurs potentiels.

On a aussi les syndicats que l'on mérite en entreprise...

.....

La CFE-CGC attend donc une vraie reconnaissance du parcours syndical !

La **CFE-CGC** est prête à envisager la simplification des instances, des sujets de négociations et des calendriers de séances mais la **contrepartie doit être triple** : maintien des moyens syndicaux actuels, reconnaissance des parcours des militants et association des représentants syndicaux au plus près de la prise de décision et de la définition de la stratégie de l'entreprise.

La **CFE-CGC** demande donc la mise en place d'administrateurs salariés dans les entreprises de plus de 1000 salariés. Nous demandons que les conseils d'administration comportent **un tiers d'administrateurs salariés avec voix délibératives** et une représentation cadre dans les conseils.

Associer davantage les salariés à la prise de décision, c'est aussi rendre le dialogue social plus mature et faire évoluer la gouvernance des entreprises.

À ce stade, sous réserve des annonces faites par le Premier ministre cet après-midi(25/02/2015), le projet du gouvernement semble plus équilibré et ne repart pas de la dernière proposition du Medef mais bien de la feuille de route du ministre du Travail.

La **CFE-CGC** est donc prudente mais tient à saluer le travail du ministre du Travail et de ses équipes car il y a eu une véritable écoute et une prise en compte des propositions que nous avons portées en vain pendant des mois auprès d'une frange du patronat....

La **CFE-CGC** est prête à rendre le dialogue social plus efficient pour les salariés, tous les salariés, y compris ceux de l'encadrement, et les entreprises.

Mais la CFE-CGC refuse de rendre le dialogue social optionnel ou de le brader !

À ce stade, nous attendons des précisions :

- sur l'évolution du **nombre d'administrateurs salariés**,
- sur le **maintien des moyens** actuels,
- sur le **rôle des suppléants** dans les instances,
- sur le maintien des élections sur sigle pour les TPE,
- sur la composition des commissions régionales et des moyens alloués pour qu'elles fonctionnent.

La CFE-CGC attend donc du Premier ministre des annonces pour un dialogue social équilibré en faveur des salariés et des entreprises ! »

A suivre

<p>Entreprise, ta richesse c'est moi !</p>	<p>Inter-contrat ?</p> <p>Un long moment</p>	<p>Se déplacer, oui</p> <p>... mais avec</p>
<p>Qu'est-ce que vous faites samedi ?</p> <p>SI ON PARLAIT DU TEMPS RÉEL DE TRAVAIL</p>	<p>Pour éteindre les incendies de la vie professionnelle</p> <p>Faites appel à des élus formés et expérimentés</p>	<p>Partir très tôt, rentrer très tard...</p> <p>IL FAUT COMPENSER LES TEMPS DE TRAJET</p>
<p>La mobilité ou... la porte !</p> <p>C'EST ÇA L'ÉVOLUTION DU DIALOGUE SOCIAL ?</p>		<p>Dynamisant l'open space ?</p> <p>Au travail, la qualité de vie, ça compte aussi...</p>

Prenez contact avec vos représentants CFE-CGC !

Alina TORTOCHAUT (Délégué Syndical Central UES Gfi) : ☎ :06 83 09 41 92 / 📠 :01 41 27 09 55

Gfi Progiels : IDF
Montpellier

Olivier YERLE ☎ 06 70 76 38 06

André NEBLE ☎ 06 83 09 41 92

Gfi Info. EST :

Benoît WENK ☎ 06 61 13 11 93

Gfi Info. RHONE-ALPES:

François LECLUSE ☎ 07 80 02 68 59

Gfi Info. SUD-OUEST :

Alain GUILLOU ☎ :06 84 95 36 59

Gfi-Info. IDF :

Patrick Le BRUN ☎ 06 83 09 41 92, Michaela ALEXANDRESCU

☎ 06 89 64 39 93, Sébastien DHELLEMES ☎ 06 83 09 41 92,

Robert MATHERON ☎ 06 81 94 24 31

Gfi IP :

Bruno DAVID ☎ 06 60 99 28 16, Pierre ROI ☎ 06 81 26 07 63

Gfi Infogen System :

Charles MAUPU ☎ 06 10 02 36 41

Gfi Consulting :

Martine VERNEUIL ☎ 06 83 09 41 92

Gfi-BUS IDF :

Olivier MAULMY ☎ 06 22 61 10 58

Méditerranée :

Jean-Marc FICAT ☎ 06 83 09 41 92

Gfi Chronotime :

Bruno LEROY ☎ 06 60 59 15 22

Gfi Informatique Entreprise Solution Patrick NGUYEN ☎ 06 83 09 41 92

www.fieci-cgc.org/cgcfi
cgcfi@free.fr